



Grandes cultures

N°16
05/06/2018



Animateur filières

Khalid KOUBAÏTI
FREDON Poitou-Charentes
khalid.koubaiti@fredonpc.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille et Maïs
Thibaud DESCHAMPS / **ARVALIS**
t.deschamps@arvalis.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures N°16
du 05/06/2018 »*



Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Stade** : 7 à 10 feuilles (17-19).
- **Ravageurs de début de cycle** : présence faible.
- **Sésamies** : 50% du vol à confirmer.
- **Pyrales** : début du vol confirmé.

Tournesol

- **Stade** : de B5 à E1 (15-51).
- **Puceron vert** : pas d'évolution.
- **Phomopsis** : conditions climatiques favorables à surveiller.
- **Mildiou** : repérer les contaminations (information réglementaire).

Pois de printemps

- **Stade** : jeunes gousses 2 cm à fin floraison.
- **Pucerons** : à surveiller ainsi que les auxiliaires.
- **Tordeuse** : vol en progression.
- **Bruches** : en période de risque.
- **Ascochyte** : à surveiller en cas d'orages et d'averses.
- **Botrytis** : à surveiller en cas d'orages et d'averses.

Adventice envahissante :

- **Renouées asiatiques** : [à signaler](#) si présence en culture annuelle.
- **Ambrosie** : à signaler <http://www.signalement-adventices.fr/>.

Nota : le stade BBCH est entre parenthèses.

Nombre de parcelles	Pois	Tournesol	Maïs
Créées	16	16	50
Observées	9	10	40



Maïs

• Stade phénologique et état de la culture

Les parcelles sont en moyenne au stade 7 à 10 feuilles (17 à 19). Les parcelles moins avancées se trouvent au stade 4 feuilles (14) alors que les plus avancées atteignent 11 feuilles. Les orages ou la grêle ont pu créer des dégâts localement.

• Limaces

2 parcelles en période de sensibilité présentent des attaques de faible intensité.

Période de risque : levée à 6 feuilles (16).

Évaluation du risque

Le risque est faible à modéré. Surveiller les parcelles en situation à risque n'ayant pas atteint le stade 6 feuilles : parcelles en non labour ou en semis direct, parcelles motteuses.

• Pucerons :

- *Sitobion avenae* : observé dans une parcelle sans atteindre le seuil indicatif de risque ;
- *Metopolophium dirhodum* : toujours présent dans une parcelle sans atteindre le seuil indicatif de risque.

Périodes et seuils indicatifs de risque :

Plusieurs espèces peuvent se succéder sur le maïs. Ci-dessous, une description succincte des espèces les plus communes et leurs seuils indicatifs du risque.

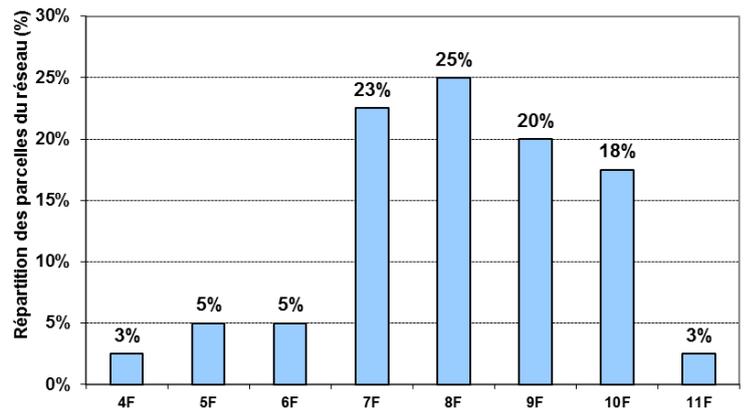
Ces 3 principaux pucerons sont à surveiller en prenant en compte également la présence des auxiliaires.

Espèces	Description	Périodes et seuils indicatifs de risque
 <i>Methopolophium</i>	Taille environ 2 mm Couleur vert amande pâle. Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.	Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/p. Entre 4 et 6 f. du maïs : 10 pucerons/p. Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/p. Après 8-10 f. du maïs : 100 pucerons/p. Observez à la face inférieure des feuilles
 <i>Sitobion avenae</i>	Taille environ 2 mm Couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirhodum</i> essentiellement par la couleur des cornicules qui sont noires	Entre 3 et 10 feuilles du maïs. 500 pucerons (avec de nombreux ailés) par plante ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.
 <i>Rhopalosiphum padi</i>	Taille inférieure à 2 mm Forme globuleuse de couleur vert très foncé, presque noir. Zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.	Arrivée possible dès 5-6 feuilles. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observez tous les jours les parcelles et si les populations se développent avec peu de mortalité, traitez (surtout si les auxiliaires sont peu nombreux).

Évaluation du risque

Le risque est globalement faible à modéré. À surveiller.

Les stades du maïs en Poitou-Charentes



• Ver gris :

Signalé dans une parcelle, avec des attaques de faible intensité.

Période de risque : levée à 8, 10 feuilles (18- 19).

Évaluation du risque

Risque faible.

• Cicadelles vertes

Des attaques dans 2 parcelles.



Évaluation du risque

Comparativement à l'année passée, la présence de cicadelle est faible pour l'instant.

• Ravageurs divers :

- Corbeaux : dégâts signalés dans 4 parcelles, en faible intensité ;
- Héliothis : 6 adultes capturés dans un piège en Charente-Maritime (3 semaine passée) ;
- Oscinies : observées sur 3 parcelles dont une avec des attaques significatifs ;
- Scutigérelle : non signalée ;
- Taupins : restent observés dans 7 parcelles, avec des attaques allant de quelques traces à quelques dégâts ; une parcelle présente néanmoins des dégâts significatifs ; des attaques fortes signalées sur Gémozac et Sainte (17) ;
- Tipules : dégâts observés dans une parcelle en faible intensité.

• Mouche des semis : signalée dans une parcelle

Plusieurs remontées indiquent une présence plus marquée des mouches des semis cette année et sur plusieurs espèces. Ce ravageur est très polyphage. C'est surtout la présence de matières organiques en décomposition (résidus de culture ou de couverts d'interculture en quantité importante et récemment incorporés, fumier pailleux,...) et de conditions défavorables à la levée (froid, humidité, sol battant) et à la croissance des plantes au stade jeune qui vont provoquer la manifestation de dégâts.

Il n'existe pas de solution de gestion post-semis. Les symptômes sont les suivants : certains grains ne germent pas (manque à la levée sur la ligne), jaunissement et état de faiblesse général. Les plantes touchées végètent, voire disparaissent si elles sont trop affaiblies.



L'asticot de la mouche est une larve blanche de 6 à 8 mm, effilée à l'avant et avec une couronne de petites expansions à l'arrière.

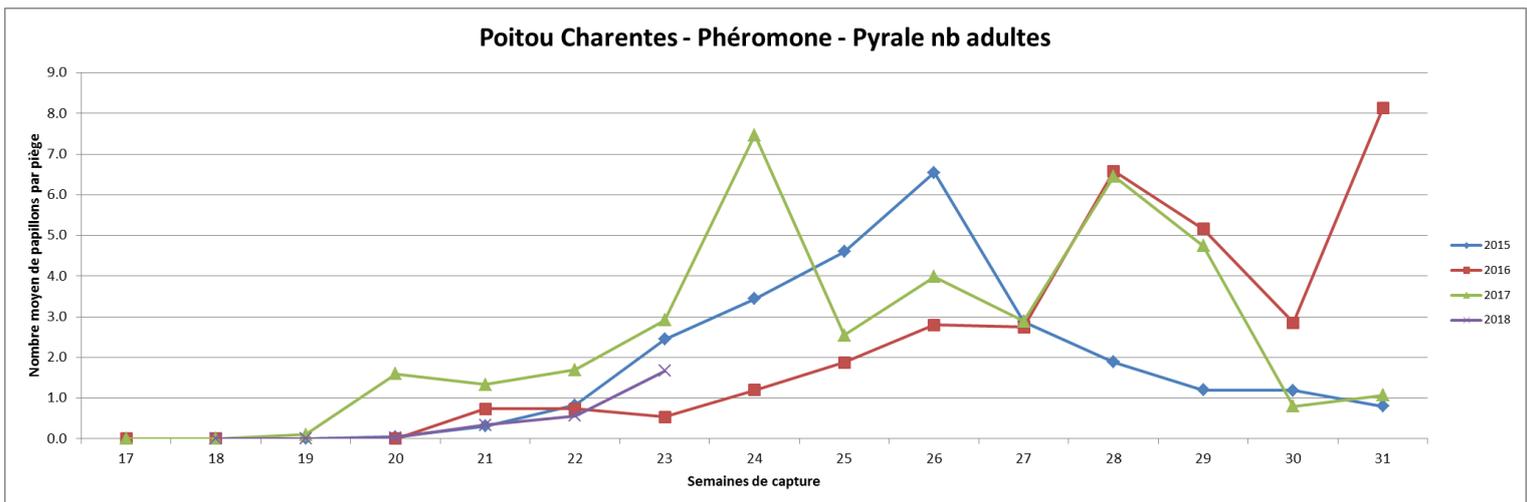
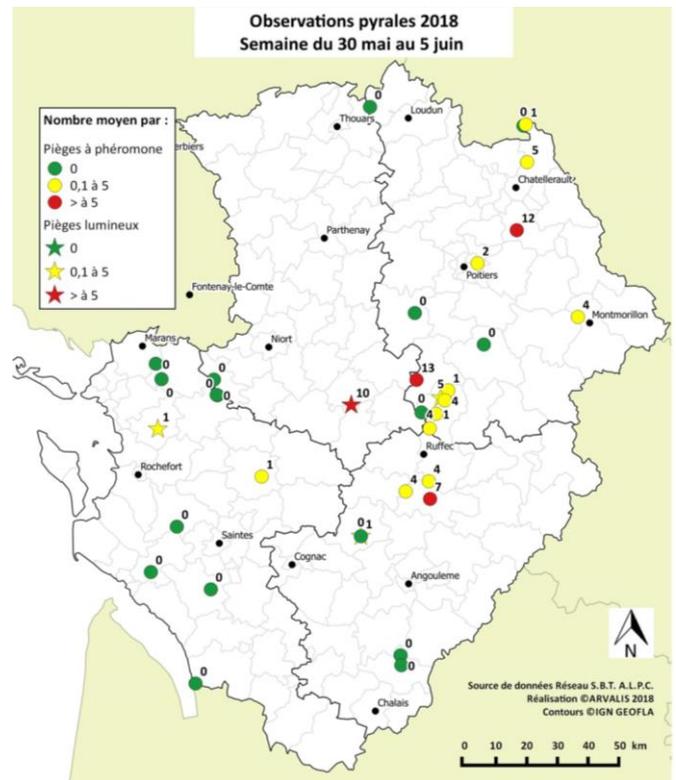
• Pyrale :

Le réseau de piégeage présente deux types de pièges, voir répartition sur la carte :

- Pièges à phéromone : 63 captures sur les 33 pièges observés (93 captures semaine passée). 20 pièges ne présentent aucune capture.
- Pièges lumineux : 17 captures sur les 4 pièges relevés (3 captures semaine passée).

Les observations de la cage de nymphose montrent une progression des émergences des papillons. Celles réalisées sur les plantes de maïs en Nord-Vienne montrent la présence des pontes sur 2% des plantes. Des pontes sont aussi signalées sur le secteur de Saintes.

Bien que les captures soient très hétérogènes d'un site à l'autre, nous considérons que le vol est en progression et la présence de la pyrale semble peu marquée dans le Sud de Poitou-Charentes. Les premières éclosions larvaires seront possibles cette semaine sur les Charentes et Nord-Vienne.



Seuil indicatif du risque : il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1, en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également calculé sur le taux de plantes porteuses d'oöplagues (nuisibilité si > 10%).

Évaluation du risque

Le début de vol est bien confirmé. Les premières pontes sont observées. Cependant, les situations sont très hétérogènes. Le **risque pyrale est considéré globalement faible à modéré mais il doit être évalué par secteur en fonction de l'historique et des observations de l'année.**

Méthode de lutte alternative contre la pyrale par les Trichogrammes

Pour une gestion de la pyrale avec trichogramme, la pose des auxiliaires va pouvoir débuter dans la semaine. Car l'émergence des adultes de trichogramme doit coïncider et couvrir la période de ponte.

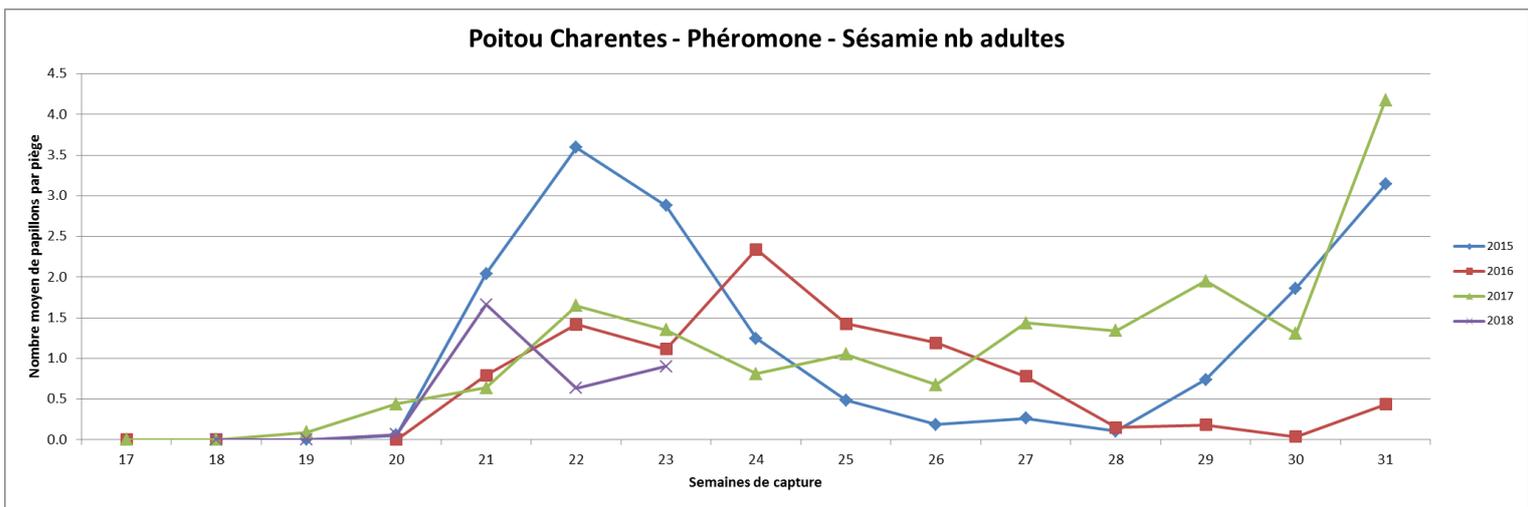
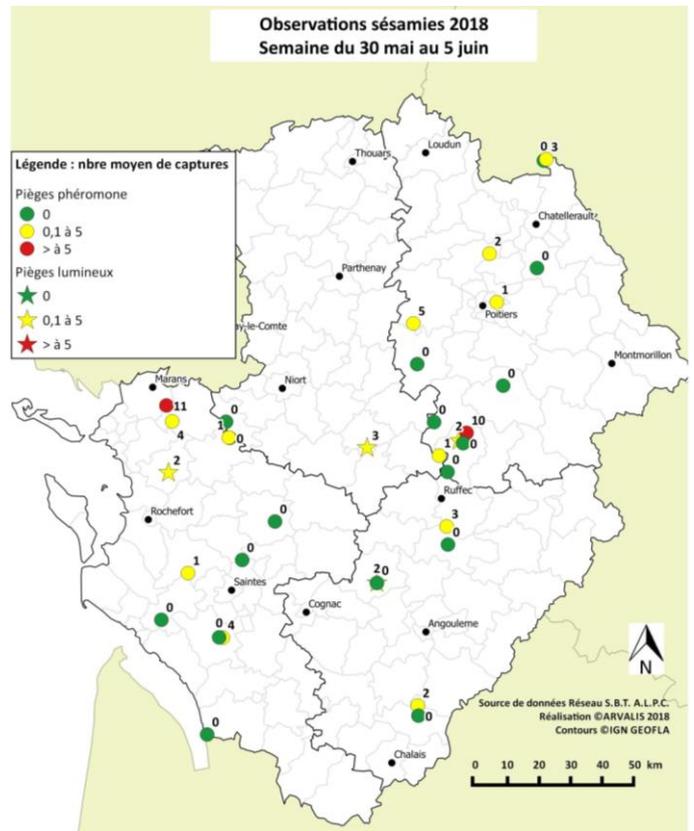
• **Sésamie :**

Le réseau de piégeage est constitué de deux types de pièges, voir répartition sur la carte :

- Pièges à phéromone : 48 captures sur les 33 pièges observés (29 captures semaine dernière). 19 pièges ne présentent aucune capture (17 semaine dernière).
- Pièges lumineux : 9 captures sur les 4 pièges relevés (2 captures semaine passée).

Le nombre de sésamies piégées a augmenté. Un nombre significatif de pièges ne présente toujours aucune capture.

Le graphique indique le nombre moyen de sésamie par piège à l'échelle de Poitou-Charentes.



Seuil indicatif du risque : il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 (voir bilan prospection dans le BSV 15), en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également basé sur l'observation des pieds de pontes.

Évaluation du risque

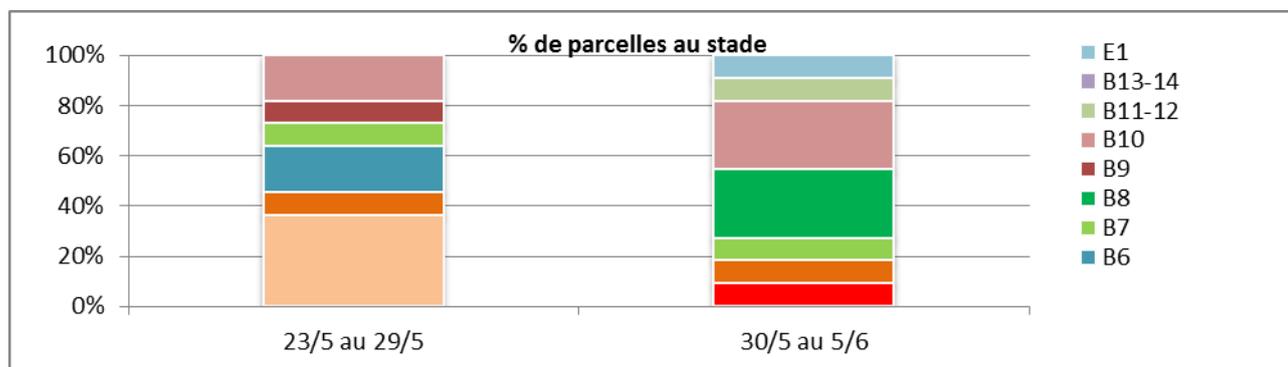
Le nombre de capture a significativement augmenté et le vol pourrait être à 50% de son total au regard des autres années, mais avec une forte hétérogénéité sur le territoire. Le risque est faible à modéré selon les secteurs.

Tournesol

• Etat de la culture

Les stades pour les parcelles du réseau s'échelonnent de B5 à E1 (14 à 51).

La majorité est au stade B8/B10 (18/19)



Les conditions climatiques depuis 2 semaines (pluies orageuses et chaleur) ont été profitables pour un fort développement des tournesols.

• Pucerons (puceron vert du prunier)

Sur 9 parcelles observées, 3 d'entre elles sont infestées de 5 à 20%. Il n'y a pas de progression de l'infestation qui semble stagner en raison des conditions climatiques conjuguées à l'action des auxiliaires. Les crispations des plantes sont faibles.

Les auxiliaires sont présents dans la majorité des parcelles.

Période de risque : de la levée à la formation du bouton floral.

Seuil indicatif de risque : 10% des plantes atteintes avec crispation du feuillage.



Faible crispation



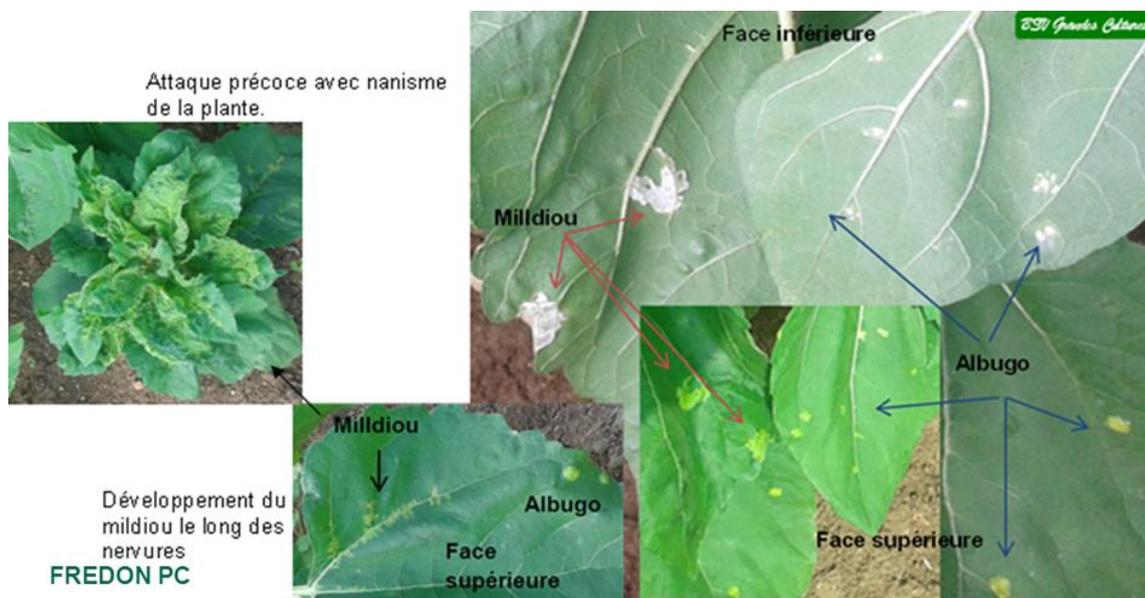
Forte crispation

Évaluation du risque

Les populations de pucerons sont faibles. **Le risque est faible pour le moment.** De nombreuses espèces d'insectes, dont les plus efficaces sont les coccinelles, les chrysopes, les syrphes et les parasitoïdes, régulent les populations de pucerons. Attendez bien que le seuil de 10% soit atteint avant de prendre une décision.

• Mildiou

Les attaques de ce parasite sont susceptibles de se développer dans certaines parcelles notamment celles dont le semi a été précédé ou suivi par une période pluvieuse. Les plantes contaminées peuvent présenter une mosaïque chlorotique le long des nervures, un feutrage blanc sur la face inférieure des feuilles et un raccourcissement des entre-nœuds. Il convient de ne pas confondre ces symptômes avec ceux de la rouille blanche (Albugo).



Une attaque de mildiou à un stade très précoce des plantes peut entraîner la disparition de ces dernières. Afin de suivre l'évolution des races de mildiou vis-à-vis des résistances éventuelles aux traitements de semences et/ou l'apparition de nouvelles races, merci de **signaler les parcelles de tournesol ayant au moins 5% de plantes attaquées ou avec un foyer d'attaques important au tél. 05 49 62 09 64 ou à l'adresse BSV-GC@fredonpc.fr** (Cf. voir [la note nationale d'information](#) et voir également les précisions sur la réglementation en page 12).

Évaluation du risque

Les conditions climatiques encadrant la période des semis généralement défavorables au développement de ce champignon et l'utilisation de variétés tolérantes rendent **le risque lié à ce parasite généralement faible**. Cependant, une surveillance de l'évolution des races de ce champignon est nécessaire pour une meilleure gestion de ce parasite.

• **Phomopsis**

Les attaques de champignon sont susceptibles d'apparaître sur les feuilles dans certains secteurs. En effet, les conditions climatiques, notamment celles du mois de mai, ont été favorables pour accélérer la maturation des périthèces et la sporulation. Les périodes orageuses maintenant une hygrométrie forte et prolongée sont favorables au développement des contaminations.

Période de risque : de la levée à la floraison.

Seuil indicatif de risque : des attaques précoces sont responsables de disparition des plantules. Les attaques les plus fréquentes sur plantes développées perturbent le remplissage des graines et fragilisent la tige. Il n'existe pas pour le phomopsis du tournesol de seuil indicatif de risque étant donné que la protection est seulement préventive. Le choix de variétés R (résistant) ou TPS (très peu sensible) est un élément à prendre en compte dans la lutte contre le phomopsis.

Évaluation du risque

La nuisibilité de cette maladie est liée à la précocité et à la sévérité de l'attaque, conjuguée à la sensibilité variétale. Seules les variétés sensibles (S) ou peu sensibles (PS), ayant atteint le « stade limite passage tracteur », sont concernées notamment dans les sols profonds (nord - Vienne et sud Charente).



• **Autres maladies**

Un cas de *septoria* est signalé à Brioux (79).

Pois de printemps

• Stade phénologique et état de la culture

Les parcelles pois de printemps observées sont entre les stades jeunes gousses 2 cm et fin floraison.

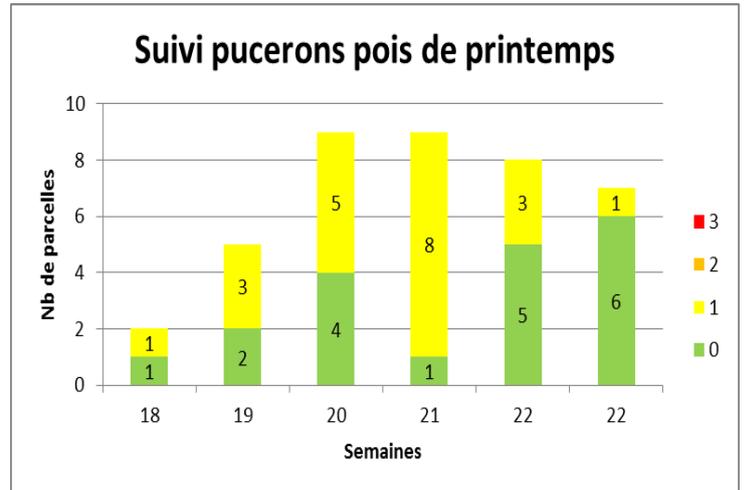
• Puceron vert du pois (*Acyrtosiphon pisum*)

La présence de pucerons verts est relevée dans une parcelle de pois de printemps, à la note de 1 (1 à 10 pucerons par plante). La présence d'auxiliaires (coccinelles adultes et larves) ainsi que de momies de pucerons est également notée.

Période de risque : s'étend du stade 10 feuilles – début floraison à 2 -3 semaines après la fin floraison.

Seuil indicatif de risque : est atteint lorsqu'on dénombre une dizaine de pucerons par plante (moyenne sur un comptage de 10 fois 4 plantes par parcelle).

En présence d'auxiliaires, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la population de pucerons.



Évaluation du risque

Le **risque reste considéré comme moyen** : les pois de printemps sont dans la période de risque, mais le temps actuel est moins favorable à l'activité des insectes (averses, orages). A surveiller dès le retour d'un temps plus sec.



Les auxiliaires doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

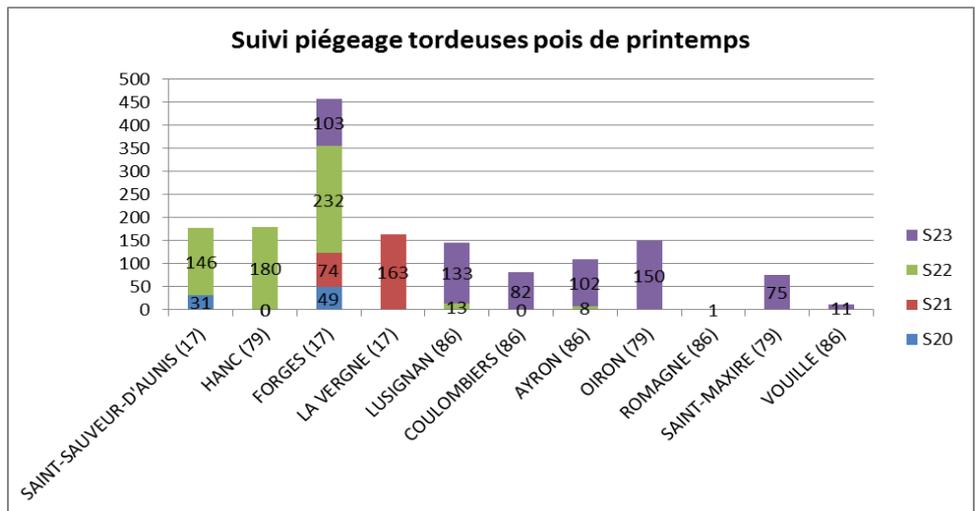
• Tordeuses du Pois (*Cydia Nigricana*)

Des papillons ont été capturés sur 8 parcelles de pois de printemps. Au maximum, 458 papillons ont été capturés depuis début floraison.

Période de risque : s'étend de début floraison à fin floraison (60 - 67).

Seuil indicatif de risque :

Pour l'alimentation humaine ou pour un débouché semence, le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **100 captures cumulées depuis le début de floraison**.



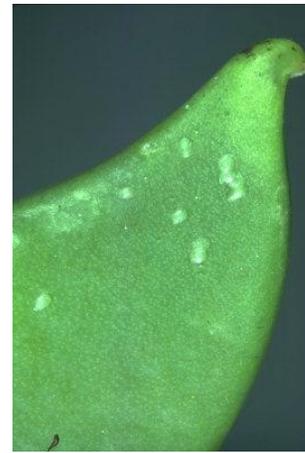
Pour l'alimentation animale, des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **400 captures cumulées depuis le début de floraison**.



Tordeuse adulte



Larve âgée de tordeuse



Œufs de tordeuse

Évaluation du risque

Le **risque est considéré comme fort** : les pois sont dans la période de risque et les insectes colonisent les parcelles malgré les pluies. Les parcelles de pois doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de tordeuses jusqu'à fin floraison, en particulier en cas de retour d'un temps plus sec.

Les pièges placés dans les parcelles de pois doivent être relevés régulièrement pour suivre l'arrivée des tordeuses du pois.

• **Bruche du pois (*Bruchus pisorum*)**

Les parcelles de pois atteignent le stade jeunes gousses 2 cm, stade de sensibilité à la bruche.

Période de risque : s'étend du stade jeune gousse 2 cm (JG2) à fin du stade limite d'avortement.

La vigilance doit être renforcée dès que les températures maximales atteignent 20°C deux jours consécutifs pendant cette période.

Évaluation du risque

Le **risque est considéré comme moyen** : les pois sont dans la période de risque mais le temps actuel est moins favorable au vol des bruches. Les parcelles de pois qui ont atteint et dépassé le stade jeunes gousses 2 cm doivent néanmoins faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de bruches du pois, en particulier en cas de retour d'un temps plus sec.

• **Ascochytose du Pois (*Ascochyta pinodes*) (Anciennement nommée Anthracnose)**

La présence de la maladie est observée sur une parcelle de pois de printemps, à une intensité faible (5% de la partie inférieure de la plante atteinte en moyenne).

Période de risque : du stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement.

Évaluation du risque

Le risque est **considéré comme moyen** : les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement de la maladie ; cependant elle est peu présente dans les parcelles et semble peu évoluer. Les parcelles de pois doivent faire l'objet d'une surveillance attentive durant toutes les périodes d'orages et d'averses.

• **Mildiou du Pois (*Peronospora pisi*)**

La maladie non observée cette semaine mais signalée précédemment sur une parcelle de pois de printemps, à une intensité très faible.

Période de risque : les symptômes doivent être surveillés :

- De la levée jusqu'au stade 8 feuilles pour les contaminations primaires.
- Du stade 9 feuilles (19) au stade limite d'avortement pour les contaminations secondaires.

Évaluation du risque

Le risque est **considéré comme faible** : un traitement de semence approprié permet d'éviter les contaminations primaires.

• **Botrytis du pois (Botrytis cinerea)**

La présence de botrytis a été observée sur 1 parcelle de pois de printemps à une intensité faible.

Période de risque : les symptômes doivent être surveillés à partir des premières chutes de pétales, donc de la floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement, c'est-à-dire fin floraison + 2-3 semaines.

L'arrivée du botrytis coïncide avec la chute des pétales qui, en tombant sur les jeunes gousses, provoquent la contamination de ces dernières. En conditions douces et humides, la maladie peut se développer.

Évaluation du risque

Le risque est **considéré comme moyen à fort** : la maladie est peu présente mais les conditions climatiques actuelles sont favorables à son développement. Les parcelles de pois en fleurs doivent faire l'objet d'une surveillance attentive durant toutes les périodes d'orages et d'averses.

Pois d'hiver : Stades fin du stade limite d'avortement. Attention à l'ascochytose qui peut encore se développer avec les pluies.

Adventices envahissantes

• Renouées asiatiques

Les renouées asiatiques, représentées par plusieurs espèces (dont la renouée du japon en photo) et hybrides, sont des plantes exogènes considérées comme envahissantes. Elles se répandent généralement le long des axes routiers, des voies ferrées, des canaux et des rivières, dans les terrains vagues, les terrains industriels, etc. De là, elles ont progressivement colonisé d'autres milieux comme les forêts, talus, marais et autres biotopes naturels.

Cette plante se développe surtout par multiplication végétative par l'intermédiaire des rhizomes car un morceau de rhizome de quelques centimètres, abandonné sur le sol ou après transport et dépôt de terres contaminées, suffit au développement rapide d'une nouvelle colonie de plusieurs m² après quelques années, même après 10 ans de latence, les graines sont par ailleurs peu fertiles en France.

Sa croissance est très précoce et très rapide et ses rhizomes sécrètent des substances toxiques lui permettant de rentrer facilement en concurrence avec la végétation en place.

Cette plante est inhabituelle dans les grandes cultures mais elle a été observée dernièrement dans quelques parcelles de blé dans la Vienne.

Si les surfaces en cultures annuelles concernées par cette adventice sont très limitées, il convient cependant de mettre en place la lutte nécessaire pour arrêter son expansion.

En cas de faible infestation, son arrachage si possible avec les rhizomes reste la technique optimale la plus efficace. Le travail du sol, notamment le labour en profondeur et le déplacement de la terre contaminée, favorise la colonisation d'autres espaces.

Afin d'évaluer la répartition de cette adventice dans nos cultures et d'apprécier son extension, il est important de signaler sa présence en zones cultivées par ce lien [Renouées asiatiques](#).



• Ambroisie

Ambrosia artemisiifolia L. est présente en Poitou-Charentes dans différents milieux et elle montre une acclimatation à la culture du tournesol. Cf. [BSV Grandes cultures édition Poitou-Charentes N° 11](#)

Pensez à la signaler sur : <http://www.signalement-adventices.fr/>

Informations sur la réglementation tournesol

Selon l'arrêté du 09/11/2005, les parcelles présentant plus de 30% des plantes contaminées par le mildiou, doivent obligatoirement être déclarées par l'exploitant à la DRAAF/SRAL :

(Tél. 05.49.03.11.59, courriel : sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr).

Il est par ailleurs, précisé dans [l'arrêté du 23 mars 2011](#) (consultable par ce lien), les conditions à remplir pour cultiver le tournesol deux années consécutives sur la même parcelle.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2018 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison, [sur colza/tournesol/féverole/luzerne \(à choisir selon la culture\)](#), en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
3. Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinolide en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. Afin d'assurer la pollinisation, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Agriculteurs, Agri Distri Services, ANAMSO, ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL, Bellané SA, Bien aimé négoce, CA16, CA17, CA79, CA86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC VILLEJESUS, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop Mansle-Aunac, Coop Matha, Coop Saint Pierre de Juillet, Coop Tonnay Boutonne, ETS FERRU, ETS LAMY, FDCETA17, FREDON Poitou-Charentes, GEVES, HURE Agriconsult, SCA Sèvre et Belle, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Atlantique, Terre Atlantique, Terrena Poitou, Terres Inovia, VSN Négoce.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".